

REUNION DU LUNDI 09 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf le 09 septembre à 10 heures 38 les membres du Conseil départemental de la Somme se sont réunis en leur hôtel dans la salle ordinaire des délibérations Max Lejeune, sous la présidence de M. Laurent SOMON, président du Conseil départemental.

ETAIENT PRESENTS : M. FRANCK BEAUVARLET, MME CATHERINE BENEDINI, MME CAROLE BIZET, M. PASCAL BOHIN, MME VIRGINIE CARON-DECROIX, M. PHILIPPE CASIER, M. CLAUDE CHAIDRON, MME DELPHINE DAMIS-FRICOURT, MME ZOHRA DARRAS, M. BERNARD DAVERGNE, M. HUBERT DE JENLIS, MME ISABELLE DE WAZIERS, M. PASCAL DELNEF, MME BLANDINE DENIS, M. MARC DEWAELE, MME MARYLINE DUCROCQ, MME DOLORÈS ESTEBAN, MME FRANCE FONGUEUSE, M. ALEX GAFFEZ, M. STÉPHANE HAUSSOULIER, M. CLAUDE HERTAULT, MME CHRISTELLE HIVER, MME SABRINA HOLLEVILLE-MILHAT, M. OLIVIER JARDE, M. FRANCIS LEC, MME MARION LEPRESLE, MME BRIGITTE LHOMME, MME FRANÇOISE MAILLE-BARBARE, MME NATHALIE MARCHAND, MME JOCELYNE MARTIN, MME SÉVERINE MORDACQ, M. EMMANUEL NOIRET, M. JEAN-LOUIS PIOT, MME FRANÇOISE RAGUENEAU, M. JEAN-CLAUDE RENAUX, M. JEAN-JACQUES STOTER, M. JOSE SUEUR, MME NATHALIE TEMMERMANN

EXCUSES : M. STÉPHANE DECAYEUX, M. RENÉ LOGNON, M. DIDIER POTEL, MME CATHERINE QUIGNON, M. PHILIPPE VARLET, MME PATRICIA WYBO

- oooOooo -

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance et informe l'Assemblée de la récente réorganisation des services de l'administration suite à la demande de congé spécial de Mme Hoop, DGA Ressources. Il indique que deux directions générales adjointes ont en conséquence été créées et que Mme MEZIERE et M. NOIRET sont respectivement nommés aux postes de directrice générale adjointe en charge des ressources humaines, juridiques et logistiques et de directeur général adjoint en charge des finances, de la commande publique et du numérique.

Puis M. le président salue la présence dans les rangs du public de deux directeurs nouvellement nommés : Mme LEVIN, en tant que directrice de la communication et M. DELATTRE, en tant que directeur des routes. M. le président leur souhaite la bienvenue et suspend la séance afin qu'ils se présentent brièvement aux membres de l'Assemblée.

M. le président suspend la séance.

(la séance suspendue à 10h40, est reprise à 10h42).

M. le président donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : Mme QUIGNON pour M. DELNEF, M. LOGNON pour Mme MARCHAND, M. VARLET pour Mme HOLLEVILLE-MILHAT, M. POTEL pour Mme RAGUENEAU, Mme WYBO pour M. GAFFEZ.

Le procès-verbal de la séance du 28 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

M. le Président rappelle le caractère particulier et bref de cette séance publique, qui formalise l'accueil M. SUEUR au sein de l'Assemblée départementale, qui succède à M. BOULANGER, récemment disparu et dont il rappelle le souvenir avec émotion. Il souligne que M. SUEUR n'est pas un novice dans la mesure où il était, antérieurement à cette mandature, conseiller général du canton de Rosières en Santerre. Il se dit heureux, malgré les circonstances dramatiques, d'accueillir M. SUEUR au sein de cette assemblée mais également dans les rangs de la majorité.

(L'assemblée applaudit M. SUEUR en guise de bon accueil.)

Après avoir affirmé sa fierté de rejoindre cette assemblée désormais départementale mais qu'il a connue générale, M. SUEUR rend un hommage particulier à M. BOULANGER ainsi qu'à son parcours en tant qu'élu, parcours similaire en bien des points au sien.

M. le président donne lecture d'un pouvoir qui lui a été remis : M. DECAYEUX pour Mme BIZET.

19.1.26 - ELECTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL A LA COMMISSION PERMANENTE - M. LAURENT SOMON, PRESIDENT, RAPPORTEUR, CONCLUSIONS ADOPTÉES.

Après avoir constaté qu'une seule candidature a été déposée pour le seul poste à pourvoir au sein de la commission permanente, M. le Président propose de prendre acte de la nomination de M. José SUEUR en tant que membre de la commission permanente, nomination qui prend effet immédiatement conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales.

M. LEC indique, au nom de son groupe, s'associer aux voeux de bienvenue témoignés à M. SUEUR.

Après avoir décidé de compléter la composition de la commission permanente, il est procédé à un vote, M. José SUEUR est élu à l'unanimité membre de la commission permanente, les groupes "Somme à Gauche", "Les Elus Écologistes" et "Rassemblement national" ne prenant pas part au vote et M. SUEUR s'abstenant.

19.1.27 - DESIGNATIONS - MME CHRISTELLE HIVER, PRESIDENTE, RAPPORTEURE, CONCLUSIONS ADOPTÉES

Mme HIVER propose de désigner M. SUEUR au sein des organismes extérieurs pour lesquels M. BOULANGER était désigné et en donne lecture.

Pour la Commission Locale d'information auprès des centrales nucléaires de production d'électricité de Paluel et de Penly, Mme HIVER propose de désigner M. NOIRET en tant que suppléant et M. HAUSSOULIER en tant que titulaire.

Il est procédé à un vote, les conclusions de la rapporteure sont adoptées à l'unanimité, les groupes "Somme à Gauche", "Les Elues Ecologistes" et "Génération.s" ne prenant pas part au vote.

M. le Président informe ses collègues qu'à l'issue de la commission permanente, la Banque postale présentera ses services aux membres de l'Assemblée dans la salle des pas perdus, dans le cadre d'un cocktail déjeunatoire.

Puis, M. le Président félicite Mme MARCHAND d'être sortie "canard" c'est à dire major de sa promotion lors la soutenance de son mémoire de master en droit et gestion des collectivités territoriales, consacré à "la désertification des territoires ruraux et périphériques, la mise en réseau des acteurs publics et des citoyens pour y répondre dans le département de la Somme".

Mme MARCHAND se dit touchée et remercie M. le Président. Elle précise qu'elle présentera prochainement son mémoire aux étudiants de l'université de Paris VIII.

En sa qualité de secrétaire de séance, Mme DELETRE donne lecture des deux voeux déposés par le groupe "Unis pour la Somme" : "Pour une refonte de la taxation sur les surfaces commerciales (tascom) dans les zones rurales" et "le Département de la Somme s'oppose à la réforme du prêt à taux zéro dans les territoires ruraux" . Elle précise qu'à l'issue de la conférence des présidents, il a été proposé de reporter leur examen à la session du Budget supplémentaire.

M. LEC exprime son accord au report de ces voeux car il souhaite que des améliorations y soient apportées, en raison de leur importance tant politique que technique et afin notamment de ne pas opposer le monde rural et le monde urbain.

M. le Président indique que ce report offrira aussi l'occasion d'aborder la question, soulevée par M. HAUSSOULIER, de la réforme des zones de revitalisation rurale dans le cadre du PLF 2020.

L'Assemblée prend acte du report de ces deux voeux.

M. le président lève la séance.

(La séance est levée à 10 heures 54).

.....
LE PRESIDENT,

M. Laurent SOMON.



LA SECRETAIRE,

Mme Margaux DELETRE

